



Procurement Hub - Fredericton  
301 Bishop Drive  
Fredericton, NB  
E3C 2M6

January 13, 2022

**Subject: 30002145 – Gibsons Wharf Repairs - Gibsons, BC**

**Sujet: 30002145 – Réparations du quai Gibsons – Gibsons, CB**

**ADDENDUM/ADDENDA NO. 2**

Further to the above-mentioned Invitation to tender, Addendum (#2) is hereby issued.

Suite à l'appel d'offres susmentionné, l'Addendum (#2) est publié par la présente.

Questions and Answers:

Q1. Please confirm the conditions for the Day rate for this project in its 3<sup>rd</sup> recent format. 3 man crew ground crew only with LOA for an 8 hour day. A ground crew does not include tools required (Crane and possibly a barge) for Marine Construction (Cap replacement or stringer replacement, some cross bracing replacement) and diving is another aspect all together, those items are stated under typical work for the 3 men. Please note that both Marine Construction and diving are legislated as 4 man crews for safety. Please clarify what is required for the crew to be prepared for.

Answer: Refer to Annex B – Specifications, Section 8.6. Delete the word “dive” – this was a typo and diving is not part of this item. This item includes standard tools for completing the general scope that was provided. Heavy equipment such as barges and cranes are not included in this item. The minimum number of crew has been increased to 4.

---

Questions et réponses

Q1. Veuillez confirmer les conditions du taux journalier pour ce projet dans son troisième format récent. Équipage de trois personnes au sol avec une LA pour une journée de huit heures. Un équipage au sol ne comprend pas les outils nécessaires (une grue et possiblement une barge) pour la construction maritime (remplacement de couronnements ou des longerons et remplacement de certains contreventements) et la plongée est un tout autre aspect; ces éléments sont mentionnés dans le travail typique accompli par les trois employés. Veuillez noter que, pour des raisons de sécurité, la loi prévoit que la construction maritime et la plongée doivent être accomplies par des équipages de quatre personnes. Veuillez préciser ce à quoi l'équipage doit se préparer.

Réponse : Voir l'annexe B — Spécifications, section 8.6. Veuillez supprimer le mot « plongée » — il s'agit d'une faute de frappe et la plongée ne fait pas partie du présent article. Cet article comprend les outils standard nécessaires à l'exécution de la portée générale qui a été fournie. Les équipements lourds, comme les barges et les grues, ne

sont pas compris dans le présent article. On a augmenté à quatre (4) le nombre minimum de personnes dans l'équipage.

All other Terms and Conditions for this requirement remain unchanged.

Tous les autres termes et conditions de cette exigence restent inchangés.

**Roger LeBlanc**  
Contracting Specialist,  
Procurement Hub